

Séance du 31 mars

Nombre de membres
Afférents au Conseil Municipal :

De l'an DEUX MILLE QUATORZE

En exercice : 10

A 20 H 00

Qui ont pris part à la délibération :
10

Date de la convocation :
27/03/2014

Le Conseil municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame RENAUT Edith, Maire

Date d'affichage :
01/04/2014

Présents : GEORGES Danièle, RENAUT Edith, BOUGREL Didier, BOUGREL Sylvain, CLEMENT Richard, ROCHE Robert, BONHOMME Jean Daniel, JOFFRAIN Bernard, FEUTRIEZ Jean-François, FEYEREISEN Joël,

Objet de la délibération

Secrétaire : Mme Danièle GEORGES

1052 – ELECTION DU MAIRE

Conformément à l'article L 2121-15 du CDG, il convient de désigner un secrétaire : Mme Danièle GEORGES est désignée pour assurer ces fonctions.

Appel des élus, sont présents :

GEORGES Danièle, RENAUT Edith, BOUGREL Didier, BOUGREL Sylvain, CLEMENT Richard, ROCHE Robert, BONHOMME Jean Daniel, JOFFRAIN Bernard, FEUTRIEZ Jean-François, FEYEREISEN Joël,

Les élus sont déclarés installés dans leurs fonctions.

La présidence est assurée par Monsieur Robert ROCHE, doyen d'âge. Le président précise que le vote à lieu à scrutin secret et fait appel de candidature : Madame RENAUT Edith est candidate.

Il est procédé au vote, après dépouillement les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 10

Nombre de suffrages exprimés : 10

Nombre de bulletins blancs : 0

Majorité absolue : 6

Ont obtenu : Madame Edith RENAUT- 10 voix : majorité absolue.

Madame RENAUT Edith ayant obtenu la majorité absolue est élue Maire.

1053 – CREATION DES POSTES D'ADJOINTS :

En vertu de l'article L2122-2, la création du nombre des adjoints est de la compétence du Conseil Municipal. Il est proposé la création de trois postes d'adjoints. Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité la création de trois postes d'adjoints.

1054 – ELECTION DES ADJOINTS :

PREMIER ADJOINT :

1^{er} tour

10 votants – suffrages exprimés : 10

Majorité : 6

Ont obtenu :

M. JOFFRAIN Bernard : 6

M. ROCHE Robert : 1

M. BONHOMME Jean-Daniel 3

M. JOFFRAIN Bernard élu à la majorité absolue.

DEUXIEME ADJOINT :

1^{er} tour

10 votants – suffrages exprimés : 10

Majorité : 6

Ont obtenu :

Mme GEORGES Danièle : 6

M. BONHOMME Jean-Daniel : 4

Mme GEORGES Danièle élue à la majorité absolue.

TROISIEME ADJOINT

10 votants – suffrages exprimés : 10

Majorité : 6

Ont obtenu :

M. BONHOMME Jean-Daniel : 10

M. BOHOMME Jean-Daniel élu à la majorité absolue.

1055 – ELECTION DES DELEGUES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND LANGRES

En application de l'article L.273-11 du Code Electoral, les Conseillers Communautaires étant désignés automatiquement après élection du Maire et des Adjointes,

Le Conseiller communautaire titulaire est : Edith RENAUT, Maire

Le Conseiller communautaire suppléant est : Bernard JOFFRAIN, 1^{er} Adjoint

1056 – NOMINATION DES DELEGUES AU SYNDICAT DES EAUX DE CONFÉVRON :

Titulaires : Bernard JOFFRAIN – Danièle GEORGES

Suppléants : Didier BOUGREL – Edith RENAUT

1057 – NOMINATION DES DELEGUES SDEHM

Titulaire : Jean-Daniel BONHOMME

1058 – NOMINATION DES DELEGUES AU S.I.A.L.C – SYNDICAT INTERCOMMUNAL ASSAINISSEMENT DU LAC DE CHARMES :

Titulaire : Jean-Daniel BONHOMME
Titulaire : Edith RENAUT

Suppléant : Jean-François FEUTRIEZ
Suppléant : Bernard JOFFRAIN

1059 – NOMINATION DES DELEGUES AU S.I.T.S DE ROLAMPONT – SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS SCOLAIRES DE ROLAMPONT :

Titulaires : Bernard JOFFRAIN – Danièle GEORGES
Suppléants : Didier BOUGREL – Edith RENAUT

1060 – NOMINATION DES DELEGUES AU SIVOM DE NEUILLY L'EVEQUE – SYNDICAT DE TRANSPORTS SCOLAIRES DE NEUILLY L'EVEQUE :

Titulaire : Richard CLEMENT Suppléant : Sylvain BOUGREL
Titulaire : Danièle GEORGES Suppléant : Edith RENAUT

1061 – NOMINATION DES DELEGUES AU C.C.A.S :

Membres élus :
Robert ROCHE – Didier BOUGREL

Membres extérieurs au Conseil :
Jacques JAUGEY – Delphine FEYEREISEN

1062 – NOMINATION DES DELEGUES AU SMICTOM

Titulaire : Danièle GEORGES
Suppléant : Sylvain BOUGREL

1063 – NOMINATION DES DELEGUES SIVOM DE LA REGION DE NEUILLY L'EVEQUE

Titulaires : Edith RENAUT – Jean-Daniel BONHOMME
Suppléants : Bernard JOFFRAIN – Jean-François FEUTRIEZ

1064 – INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS

Sous la présidence de M. RENAUT Edith, élue Maire, le Conseil Municipal décide de fixer les indemnités comme suit :

- Mme Le Maire demande des indemnités de Maire à hauteur de 70 % des 17% de l'indice brut 1015 soit 452.37€ brut mensuel.

Le conseil accepte à l'unanimité.

- Les indemnités des adjoints sont fixées à hauteur de 30 % des 6.60 % de l'indice brut 1015 soit 100.36 € brut mensuel.

Le Conseil accepte à l'unanimité.

M. Bernard JOFFRAIN, élu 1^{er} adjoint, ne souhaite pas percevoir d'indemnités.

Le Conseil accepte à l'unanimité.

La séance est levée à 21h30

Edith RENAUT	Danièle GEORGES	Didier BOUGREL
Bernard JOFFRAIN	Jean-François FEUTRIEZ	Sylvain BOUGREL
Richard CLEMENT	Joël FEYEREISEN	Robert ROCHE
Jean-Daniel BONHOMME		

